

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 02 MARS 2023

Le 02 Mars 2023, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LEPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 24 Février 2023, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAPARLIERE, Adjoint.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoint, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, SEGUIN, CROMER, DALCIN, GOFFREDI, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme BASQUE Conseillère M^{ale} qui a donné procuration à Mme GARRIGOU Adjointe
Mme ROHEL Conseillère M^{ale} qui a donné procuration à M. LE BREDONCHEL Conseiller M^{al}
M. ALCOUFFE Conseiller M^{al} qui a donné procuration à Mme BOYER Conseillère M^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs BOUDEAU, SANS, MICHELON et SETTIER Conseillers Municipaux

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : J. Claude LAPARLIERE

278 - OBJET : Adoption Compte Administratif 2022 - COMMUNE

M. le Maire ayant quitté la salle et la présidence de séance étant assurée par M. LAPARLIERE, Adjoint aux Finances,
Après avoir examiné le compte administratif, entendu l'exposé du président de séance et pris connaissance des résultats,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE
APPROUVE PAR 23 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION (Mme QUILLET)**

☞ Le compte administratif 2022 du budget principal de la commune, qui est en concordance avec le résultat du compte de gestion, et dont la balance générale fait ressortir un excédent global de clôture de **657 432,99 €**.

	Dépenses	Recettes	Résultat global
Investissement	2 236 560,79 €	1 587 215,44 €	-649 345,35 €
Restes à réaliser	236 309,88 €	36 275,95 €	-200 033,93 €
Fonctionnement	6 562 625,40 €	8 069 437,67 €	1 506 812,27 €
TOTAL	9 035 496,07 €	9 692 929,06 €	657 432,99 €

Pour copie conforme
La Première Adjointe



Danielle FERNANDEZ

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20230302-278-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 03/03/2023